



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité Police de l'Eau

Mairie de THIONVILLE  
2 Cours du Château

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/ASPE-L9

57100 - THIONVILLE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la construction d'une résidence services seniors « Le Pavillon de Diane » sur la commune de THIONVILLE

PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification  
Fiche descriptive de l'opération

Metz, le 15 septembre 2014

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Construction d'une résidence services seniors « Le Pavillon de Diane » sur la commune de THIONVILLE**

Ce dossier a été déposé par :

**SCI THIONVILLE "Le Pavillon de Diane"**  
5 a, Boulevard du Président Wilson  
Bâtiment B  
BP 30055  
67 061 – STRASBOURG CEDEX

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du **récepissé de déclaration** en date du 15 septembre 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

*Valérie Antoine-Potier*  
VALÉRIE ANTOINE-POTIER